



Carreaux en ciment du sol du salon. Il peut sembler étrange d'avoir préféré ce type de revêtement pour une pièce noble mais cela peut témoigner d'un souci notable, chez un dentiste et bien dans l'esprit du temps, pour un environnement hygiénique. Le sol du cabinet situé auz-de-chaussée du pavillon nord-est est du même type. (Photo chercheur).

IVR84_20170300111NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2017

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation